



Paris, le 27 janvier 2016

**Fédération**  
**des activités postales et des télécommunications**  
25/27 rue des Envierges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34  
[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr) <http://www.sudptt.org>

**A l'attention de Mr Philippe Wahl**  
**Président de La Poste**  
**44 boulevard du Vaugirard**  
**75757 Paris Cedex 15**

Monsieur le Président,

Objet : Préavis de grève

La Fédération SUD PTT des Activités Postales et de Télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures pour la journée du jeudi 4 février 2016. Celui-ci débutera à 0h et se terminera à 24h00. Pour les services de nuit, ce préavis commencera le mercredi 3 février à 19 heures et finira le vendredi 5 février à 7 heures.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des personnels, fonctionnaires et contractuels, de La Poste ainsi que les agents appelés à les remplacer.

Ce préavis se situe dans le cadre de la répression des militant-es syndicaux-ales à La Poste.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Levée des sanctions et retrait des plaintes pour tous les militant-es dans le cadre de leur activité syndicale ;
- Réintégration de Yann Le Merrer ;
- Levée des sanctions pour faits de grève ;
- Arrêt de la répression et de la discrimination syndicale envers tous les militant-es.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Stéphane Charnacé  
Secrétaire fédéral